

*Réseau cyclable régional*

## **La MRC des Maskoutains adopte un plan directeur de développement**

**Saint-Hyacinthe, le 13 janvier 2025** – Le conseil de la MRC des Maskoutains a récemment adopté un Plan directeur de développement d'un réseau cyclable régional, à la suite d'une démarche participative entamée en 2023. Ce document, qui s'appuie sur les besoins réels exprimés par la population de la grande région de Saint-Hyacinthe, constituera le principal outil de référence pour procéder à la mise en œuvre d'un réseau cyclable régional.

Des pôles stratégiques ont été identifiés. À titre d'exemple et en lien avec l'intérêt marqué des personnes qui ont participé à la démarche pour cette option, l'axe permettant de rejoindre les municipalités de Saint-Pie, Saint-Paul-d'Abbotsford et Farnham représente une opportunité d'aménagement de piste cyclable en site propre en utilisant une emprise ferroviaire inutilisée. Celle-ci est située entre les villes de Saint-Hyacinthe et Saint-Pie et elle totalise 22 km. Le tronçon ciblé se poursuit à l'extérieur de notre territoire pour un total de 45,2 km et il rejoint la Route des Champs et La Montérégiade.

« Le conseil a la ferme volonté de développer un réseau cyclable qui répond aux demandes des citoyennes et citoyens qui veulent bénéficier d'aménagements sécurisés et adaptés aux familles. Nous procédons ces jours-ci à l'embauche d'une personne dont la principale responsabilité sera de mettre en œuvre le plan directeur », a précisé M. Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

Le plan directeur comporte une section qui fait mention de quatre corridors cyclables structurants qui pourraient traverser la MRC selon des axes nord-sud et est-ouest. À partir de ces axes structurants, des boucles secondaires permettraient de desservir d'autres municipalités et attraits incontournables, identifiés lors de l'élaboration du plan directeur. Les caractéristiques de chacun des axes, alternatives et boucles sont définies dans le document.

La vision retenue pour ce projet se décline ainsi : « En 2035, le territoire de la MRC des Maskoutains est doté d'un réseau cyclable régional sécuritaire, convivial et familial, qui est maintenant relié au réseau cyclable montréalais et permet de soutenir la mobilité active de ses résidents et des visiteurs. Il est désormais possible d'accéder aux principaux attraits de la région, dans le respect de l'environnement et des richesses naturelles du territoire ».

Pour en savoir plus sur cette démarche, consultez le site Internet de la MRC à <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/developpement-reseau-cyclable-regional>.

- 30 -